



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
lundi 1 juillet 2019

12^{ème} Commission

N° CP-2019-7-12-4

Service instructeur
CABINET

Service consulté

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR SIÉGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION COLMAR-LIBERTY

Résumé : Le présent rapport a pour objet de désigner deux représentants du Département du Haut-Rhin pour siéger, aux côtés de Mme la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Association "Colmar-Liberty".

En 1988, la Ville de Colmar et le Département du Haut-Rhin ont soutenu la création de l'Association Colmar Liberty dont l'objectif principal était de développer les relations de Colmar et de son environnement avec les Etats-Unis d'Amérique dans tous les domaines, surtout culturels et touristiques.

Depuis l'organisation d'un symposium avec le pôle de compétitivité Alsace BioValley, les 8 et 9 novembre 2007 à Colmar, l'association n'a mené aucune autre action dans son domaine d'activité.

Compte tenu de cette inactivité qui perdurera, j'ai proposé conjointement avec M. le Maire de Colmar, au Président de l'Association, M. Jean-Claude KOEBERLE, de dissoudre l'association Colmar-Liberty.

Afin de pouvoir dissoudre cette association, il est nécessaire au préalable de désigner de nouveaux représentants du Département du Haut-Rhin pour siéger au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Association Colmar-Liberty.

La Présidente du Haut-Rhin étant membre de droit, il s'agit de désigner deux autres représentants du Département du Haut-Rhin.

Aussi, je vous propose de désigner, à mes côtés, MM. Michel HABIG et Eric STRAUMANN.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT